

# Titre Professionnel Contrôleur technique de véhicules légers

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES  
DR Entreprises Nouvelle-Aquitaine  
-  
MC\_PSR\_NOUVELLE\_AQUITAINE@AFPA.FR

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

- Diplôme minimum de niveau BP-BAC PRO dans la maintenance automobile exigé pour l'entrée en formation- Expérience minimale d'un an dans la réparation automobile (emploi de mécanicien ou de technicien)- Permis de conduite B obligatoire (voitures particulières)- Savoir lire et assimiler de longs textes réglementaires écrits en langue française A noter que pour obtenir, après cette formation, l'autorisation d'exercer dans ce métier, le bulletin n°2 du casier judiciaire devra être vierge (bulletin consultable uniquement par l'administration).

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Réaliser le contrôle technique des véhicules légers, conformément à la réglementation en vigueur

## Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 2 modules, complétés par 1 période en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine) Module 1. Procéder au contrôle technique réglementaire des véhicules légers : appropriation et maîtrise des dispositions réglementaires en vigueur s'appliquant au contrôle technique des véhicules légers - connaissance des réglementations sur l'immatriculation et la réception des véhicules - vérification des exigences réglementaires de mises en oeuvre des matériels de contrôle - réalisation des contrôles techniques, des contre-visites et des contrôles techniques complémentaires des véhicules légers - accueil du client, prise en charge du véhicule et explicitation du procès-verbal (6 semaines) Période en entreprise (3 semaines) Module 2. Contribuer aux opérations de suivi d'exploitation et d'évaluation du système qualité du contrôle technique des véhicules légers : exploitation d'un logiciel de contrôle technique - mise en oeuvre des procédures du système qualité et exploitation des indicateurs et des statistiques d'activité (2 semaines) Session d'examen (1 semaine)

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

## Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel contrôleur technique de véhicules légers - Niveau 4 :  
**Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00348465	du 04/07/2023 au 23/01/2024	Pau (64)	AFPA PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC
00348466	du 13/10/2023 au 24/04/2024	Pau (64)	AFPA PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC
00348467	du 24/01/2024 au 31/07/2024	Pau (64)	AFPA PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC
00348468	du 25/04/2024 au 19/11/2024	Pau (64)	AFPA PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC

00348469

du 19/08/2024 au  
26/02/2025

Pau (64)

AFPA PAU

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC